

342 *Journal Historique sur les*
dans le Palais Ducal quatre mois de l'année, & c'est ce qu'on appelle *le Senat*, mais la base & le fondement de la République reside dans le Grand Conseil composé de 400. Gentilshommes choisis parmi l'ancienne & la nouvelle Noblesse; Ce Conseil delibere avec la Seigneurie, (c'est-à-dire le Doge & les Senateurs,) de tout ce qui regarde la guerre & la paix, & des autres affaires importantes de l'Etat; Le Doge ne peut recevoir aucune visite, donner audience, ni ouvrir les lettres qui lui sont adressées, qu'en presence des deux Senateurs qui lui font compagnie dans le Palais. L'habit de ceremonie de ce Doge, est une Robbe de Velours ou de Damas rouge, faite à l'antique, ayant la fraise dessous, & un bonnet pointu, de pareille étoffe que sa Robbe.

Sa Regence ne dure que deux ans, après lesquels on procede à une nouvelle élection, & il ne peut rentrer dans le même Emploi, qu'après douze ans d'intervale. Quand le terme de sa Regence est fini, il se rend à l'Assemblée des Colleges convoqués pour le dépouiller de sa Dignité; Alors le Secrétaire de l'Assemblée le remercie au nom de la République en ces termes. *Vostra Serenità hà fornito il suo tempo, vostra Eccellenza sene vadi à casa.* C'est-à-dire, *Puisque votre Serenité a fourni son tems, que votre Excellence s'en retourne chés elle.* Il part effectivement, & lors qu'il est à la porte, il remercie les Senateurs & les Gentilshommes qui lui ont fait compagnie, après quoi il quitte la Robbe rouge, pour prendre celle de Sénateur, qu'il porte le reste de ses jours.

Quelques jours après on procede à la nouvelle